

La ministre de la santé aux Directeurs : « Circulez, il n’y a rien à voir ! ».

La ministre de la santé, après la pétition nationale et le rassemblement du 12 novembre pour le Respect des Directeurs, n’a eu qu’un seul message à l’égard des Directeurs dont elle n’a entendu aucune des demandes, ni aucun des messages : « Circulez, il n’y a rien à voir ».

Refusant toutes les demandes soutenues par une pétition nationale qui a obtenu 2400 signatures, la ministre a inscrit ses projets de texte sans aucune modification à l’ordre du jour du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière du 9 décembre 2009.

Aucune ouverture même modeste ; une porte close alors que les Directeurs demandent une négociation loyale.

C’est un cas de fermeture intellectuelle grave. Il est manifeste que le seul moyen de faire évoluer le ministère sera de se mobiliser avec l’ensemble des forces vives de l’hôpital.

Les négociations sur la « valorisation de la fonction de direction », se sont donc ouvertes le 20 novembre dans ce contexte totalement incompréhensible. L’avenir nous dira si les motivations du ministère sont sincères ou bien si elles visent à « amuser la galerie ».

Les thèmes proposés par le ministère sont on ne peut plus classiques : « élaboration d’un référentiel métier », « proposition de réforme des épreuves du concours », « création d’une troisième voie », « formation continue », « formation initiale ». A cela s’ajoute un point spécifique : « Directeurs affectés outremer ».

Les négociations proprement dites concerneront les points suivants touchant à « l’indemnitaire » : « reconnaissance de l’exercice dans les structures de coopération », « réflexion sur l’évolution du dispositif indemnitaire général », « adaptation de la liste des emplois fonctionnels », « prise en compte de l’évolution du positionnement des DG de CHU », « prise en compte des contraintes spécifiques (notamment établissements difficiles) ».

Les négociations sur ces points sont prévues en février 2010.

Le CH-FO a demandé et obtenu l’ouverture parallèle de négociations pour les D3S dans le cadre du « Comité de suivi » de la réforme statutaire des D3S. De même, des négociations s’ouvriront pour les Directeurs de soins dans un deuxième temps.

En attendant, le CH-FO en appelle au Gouvernement et au Président de la République pour que les projets de textes qui dénaturent la gestion de la fonction de direction soient ajournés et intégrés dans les négociations qui viennent de s'ouvrir.

Il importe que l'Etat cesse de tenir un double langage consistant à démanteler la gestion nationale des Directeurs tout en recherchant systématiquement leur concours pour ses réformes et en leur transférant de plus en plus de responsabilités nouvelles.